

THE SOCIAL SOLIDARITY ECONOMY IN ALGERIA: INVENTORY OF FIXTURES AND  
PERSPECTIVES  
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN ALGERIE : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

**Nadir MALEK**

*Maître assistant.B., Université Mouloud MAMMERI TiziOuzou  
Abruk2002@yahoo.fr*

**\*SouhilaGHOMARI**

*Maître de Conférences habilitée, Laboratoire LARMHO, Université de Tlemcen  
souhila.ghomari@hotmail.com*

**Zahia BOUZIDA**

*Docteur, Université Mouloud MAMMERI TiziOuzou  
zahiabouzida1@gmail.com*

**Reçu le :** 30/04/2020

**Accepté le :** 02/05/2020

**Publication :** 08/05/2020

**RESUME :**

L'objectif de ce papier est de dresser un état des lieux des pratiques de l'Economie Sociale et Solidaire en Algérie. Il s'agit ici de trouver des réponses concluantes à la problématique de dynamique d'Economie Sociale et Solidaire qui est censée offrir à l'économie algérienne un nouveau souffle et de nouvelles alternatives pour répondre aux transformations économiques, sociales et environnementales, auxquelles nos entreprises sont aujourd'hui confrontées.

Pour y parvenir, la méthodologie suivie consiste en un travail d'analyse qualitative basé sur une revue de littérature relative aux aspects mobilisés dans le cadre de notre étude. Ainsi que, sur l'exploitation des résultats des études ayant déjà traité le sujet en question dans le contexte algérien.

**Mots clés :** L'Economie Sociale et Solidaire (ESS), Principes, L'efficacité Economique, politique d'emploi, l'Algérie

**JEL Classification :** J18, J23, P36

**ملخص:**

من خلال هذه الورقة البحثية ، تتمثل أهداف عملنا في إعطاء نظرة شاملة حول واقع و آفاق تطبيق ممارسة الاقتصاد الاجتماعي والتضامني بالجزائر. إن فهم هذا التأمل وتحديد الجوانب المختلفة لهذا الموضوع يستلزم منا الإجابة على الإشكالية التالية: هل هذه الديناميكية تقدم للاقتصاد الجزائري نفساً جديداً وبدائل جديدة للتكيف مع التحولات الاقتصادية والاجتماعية والبيئية ، التي تواجه مؤسساتنا اليوم.

لتحقيق ذلك، تتمثل المنهجية المتبعة في عمل تحليل نوعي قائم على مراجعة الأدبيات المتعلقة بالجوانب المستخدمة في

سياق دراستنا. من جهة أخرى، منا باستغلال نتائج الدراسات التي سبقت أن عالجت الموضوع المعني في السياق الجزائري.

الكلمات المفتاحية: الإقتصاد الاجتماعي والتضامني ، المبادئ ، الكفاءة الاقتصادية ، الجزائر

تصنيف جال: J18, J23, P36

\*Auteur Correspondant

## **1. INTRODUCTION :**

L'émergence et le développement de l'ESS apporte une vision différente de l'économie qui se distingue du modèle dominant. L'ESS peut apporter une contribution essentielle au développement durable. Mais cet apport est tributaire de sa capacité à s'imposer dans le dialogue social et politique, et de soutenir son propre développement.

L'économie sociale et solidaire (ESS), appelé aussi économie du troisième type, a pris ces dernières années une ampleur considérable (FRIOUA Nardjes 2018). L'idée de l'économie sociale et solidaire est que la concurrence est le mode de rapport interindividuel le plus conforme à l'efficacité économique dans une société mais aussi plus conforme aux exigences morales que l'on peut attendre de l'homme, ce qui lui permet de s'affirmer comme un être autonome, responsable, libre.

En effet, ce système vise à renforcer les mécanismes et les instruments nécessaires pour un projet de société qui s'adapte avec une politique sociale indissociable du processus de réforme économique. Ce projet suppose la recherche d'une efficacité économique conjuguée à une justice sociale (intégrer des valeurs sociales et politiques, comme la proximité, la citoyenneté, ou l'équité sociale).

En Algérie, la culture de solidarité, d'entraide et de travail collectif a toujours fait partie des pratiques des populations locales. Toutefois, l'émergence de l'économie sociale et solidaire sous une forme structurée et organisée a permis de favoriser la création et le développement de nouveaux projets en remettant au centre des modèles de l'émulation, du partage et de coopération.

Ainsi, les principes de l'économie sociale et solidaire offrent la possibilité aux jeunes entrepreneurs de créer des modèles innovants et des modes de production et de consommation plus équitables, plus respectueux de l'environnement et plus intégrateurs dans le plan social.

Dans ce contexte l'objectif de notre recherche est donc de mettre en avant les notions liées à l'économie sociale et solidaire, d'explorer les conditions de réussite d'un tel système.

Appréhender cette réflexion et cerner les différents aspects de cette problématique suscite en nous de trouver des réponses concluantes aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire ?
- Quelle démarche faut-il suivre pour résoudre le problème des inégalités sociales tout en gardant l'efficacité économique ?
- Quelle leçon peut-on tirer sur l'expérience de l'économie sociale et solidaire en Algérie ?

Pour y répondre la méthodologie suivie consiste en un travail d'analyse qualitative basé sur une revue de littérature relative aux aspects mobilisés dans le cadre de notre étude. Ainsi que, sur l'exploitation des résultats des études ayant déjà traité le sujet en question dans le contexte algérien.

## **2. La cadre conceptuel:**

Pour atteindre l'objectif fixé, nous allons dans un premier temps, clarifier le champ de recherche relatif à notre thématique

### **2.1. L'économie sociale et solidaire : Concept et définitions**

Le défi de l'économie sociale et solidaire est ressenti par de nombreux acteurs de la vie économique et sociale dans le monde arabe, comme une réelle alternative aux dysfonctionnements, non pas seulement des marchés, mais aussi des institutions pour ne pas dire l'Etat lui-même, dans sa configuration actuelle.

D'un point de vue théorique, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) désigne une approche multidisciplinaire de l'économie qui tient compte de l'histoire, des institutions et des normes sociales, se distinguant ainsi des approches économiques dominantes. Le concept d'ESS combine trois termes (Loquet, 2004) :

- « Economie » : renvoie à la production concrète des biens ou services ayant l'entreprise comme forme d'organisation contribuant à une augmentation nette de la richesse collective.
- « Sociale » : réfère à la rentabilité sociale. Cette rentabilité s'évalue par la contribution au développement démocratique, par le soutien d'une citoyenneté active, par la promotion des valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. Elle contribue également à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre d'un plus grand nombre d'emploi et de services.
- « Solidaire » : la solidarité est une valeur, au même titre que l'équité et la justice sociale, ces trois valeurs fondent l'éthique collective d'une société, elle est souvent confondue avec l'altruisme, la compassion, la générosité qui sont d'autres valeurs morales.

L'Economie Sociale et Solidaire est basée sur des valeurs humaines et des principes de solidarité qui préconisent la reconnaissance de l'autre comme fondement de l'action humaine et source de la rénovation de la politique, l'économie et la société. Il s'agit d'une économie locale, collective, responsable et citoyenne, respectueuse des personnes et des ressources, plurielle et solidaire, créant de la valeur économique et sociale sur les territoires.

L'économie sociale et solidaire se définit comme un « tiers secteur » complémentaire à l'économie conventionnelle, il repose sur des fondements essentiels en l'occurrence l'utilité sociale et environnementale, la gestion démocratique et participative, la libre adhésion, la lucrativité limitée, la viabilité économique et la mixité des financements entre ressources privées et publiques (Jeantet, 2006). Cette démarche met l'humain au centre des préoccupations, visant à créer de nouveaux rapports dans la société, une alternative portée par une vision de l'économie qui se veut plus intègre et plus éthique.

## **2.2. . Le champ de l'économie solidaire**

L'économie solidaire rassemble les entreprises et organisations qui respectent les valeurs suivantes (Ahrouch, 2011): liberté d'adhésion , gestion démocratique (une personne, une voix), indivisibilité des fonds propres (totalement pour les associations, mutuelles, fondations, avec les obligations de «réserves impartageables» pour les coopératives)

Le périmètre du champ de l'économie sociale et solidaire est multisectoriel, l'ESS peut être présente dans la quasi-totalité des secteurs d'activité sous des formes variées, à savoir les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et l'entreprenariat social créatrice de richesse, porteuse de potentialités en matière d'activités et d'emplois, elle peut contribuer au développement économique tant au niveau national qu'au niveau local.

L'ESS incarne une autre manière d'entreprendre présente dans tous les secteurs. Ceux des services d'intérêt général : santé (mutuelles de santé et prévoyance...), social (insertion, régies de quartier...), services aux personnes (personnes âgées, petite enfance...), environnement (énergies renouvelables, éco-habitat, valorisation des déchets...), culture (cafés culturels, écomusées...), tourisme associatif et solidaire, éducation, sport, etc.

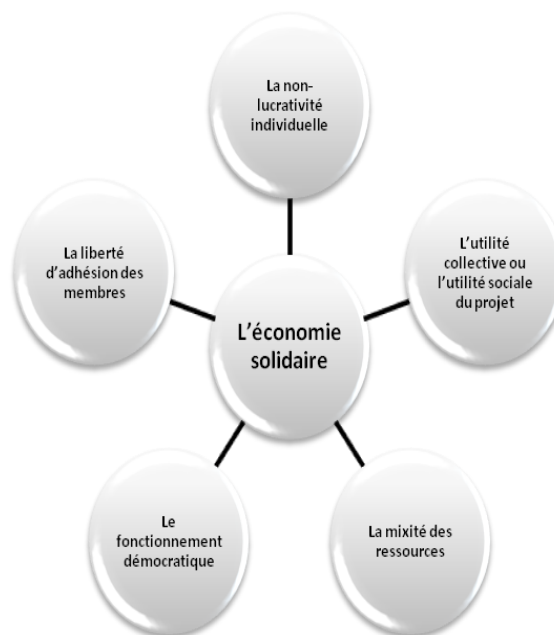
Mais aussi des secteurs plus marchands : banques et assurances (banques coopératives, mutuelles d'assurance...), BTP (coopératives du bâtiment, éco-construction...), agriculture (coopératives agricoles, produits bio, circuits courts...), commerce (commerce équitable, épiceries solidaires...), etc.

## **2.3. Les principes de l'économie sociale et solidaire**

Le champ de l'ESS est très vaste, multi-activités et multisectoriels. Bien souvent, il est difficile d'appréhender son périmètre.

Au-delà de sa diversité, le secteur de l'Économie sociale et solidaire comporte des caractéristiques communes qui permettent de le différencier nettement du reste de la sphère économique regroupant les sociétés coopératives et/ou à finalité sociale, les associations, les mutuelles et les fondations, et qui se caractérise par l'adoption de plusieurs principes éthiques de fonctionnement :

Figure N°01: Les principes de l'économie sociale et solidaire



Source : Réalisé par les auteurs

- Le fonctionnement démocratique : Les décisions stratégiques se prennent en assemblée générale selon le principe "une personne = une voix", quel que soit son apport.
- La liberté d'adhésion des membres : Nul ne peut être contraint d'adhérer ou de demeurer adhérent d'une structure de l'économie sociale.
- La non-lucrativité individuelle : Ce principe n'interdit pas la constitution d'excédents financiers – les coopératives, les mutuelles et certaines associations disposent d'excédents importants –, mais il en interdit l'appropriation individuelle.
- L'utilité collective ou l'utilité sociale du projet : Une structure de l'économie sociale est nécessairement au service d'un projet collectif et non d'un projet conduit par une seule personne dans son intérêt propre. L'utilité sociale est définie comme "l'activité d'une organisation de l'économie sociale qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de production de biens et de services destinés à des usagers individuels, de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (nationale, internationale, ou locale : le lien social de proximité), à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, l'environnement et la démocratie)

- La mixité des ressources : Les ressources de ce champ sont multiples. Elles peuvent être privées, publiques ou mixtes.

#### 2.4. L'économie solidaire : La reconnaissance par les statuts

Les structures de l'économie sociale sont classées en quatre grandes familles (ZOHEIR, 2018)

Figure N°02: Les principes de l'économie sociale et solidaire



Source : Réalisé par les auteurs

- Les coopératives : Ce sont des groupements de personnes poursuivant des buts économiques, sociaux ou éducatifs communs. Elles sont gérées par leurs propres membres, à leurs risques et sur la base de l'égalité des droits et obligations entre chaque sociétaire.

- Les mutuelles : Elles regroupent des personnes qui choisissent de répartir collectivement les coûts de la prévention et de la réparation des risques auxquels elles sont soumises. Leur principe fondateur est donc la solidarité.

- Les associations : Est une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun de façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices. Les associations représentent la majorité des établissements du domaine de l'économie sociale. Elles sont présentes partout, dans le monde sportif, culturel, éducatif, familial, sanitaire et social, environnement...

- Les fondations : C'est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif."

Malgré la diversité des composantes et des types d'activités, l'ESS constitue un « secteur » particulier de l'économie (Enjolras, 2008). Les organisations qui la compose ne s'inscrivent ni dans l'économie publique, ni dans l'économie privée capitaliste. Leurs mécanismes opérationnels (voir tableau. 01) mélangent une gestion privée (autonomie et risque économique), mais collective (associations de personnes), avec une finalité centrée sur la primauté de l'objet social par rapport à la maximisation du gain (intérêt collectif ou général). Parallèlement, les structures de l'ESS relèvent du principe organisationnel de la double qualité : les bénéficiaires de l'action entreprise peuvent être également les sociétaires.

Dans une coopérative de production, les salariés sont les sociétaires ; dans une mutuelle, les mutualistes sont à la fois assurés et assureurs ; dans une association, les bénéficiaires peuvent être également des membres (Lévesque, 2003).

Tableau N°01 : Les principaux mécanismes opérationnels des structures de l'économie sociale et solidaire

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation
<b>Fonction</b>	Offre des biens ou des services à ses membres, mais également sous certaines conditions à la communauté en général	Offre des services à ses membres et aux personnes à leur charge dans leur famille	Offre des services à ses membres et/ou à une communauté plus large	Offre des services à une communauté plus large
<b>Types de produits, avantages</b>	Biens et services marchands. Les membres bénéficient de ces biens et services au prorata de leurs transactions.	Services essentiellement non marchands. Les membres bénéficient de ces services au prorata de leurs besoins.	Biens et services non-marchands mais aussi, de plus en plus souvent, marchands. Les membres et/ou la collectivité bénéficient de ces biens et services selon des modalités très variées.	Biens et services non-marchands mais aussi, de plus en plus souvent, marchands.
<b>Membres</b>	Personnes physiques et morales	Personnes physiques seulement	Personnes physiques et morales	Pas de membres
<b>Répartition du pouvoir</b>	Principe " Une personne, une voix " dans l'assemblée générale des membres	Principe " Une personne, une voix " dans l'assemblée générale des membres	Principe " Une personne, une voix " dans l'assemblée générale des membres	Pas d'assemblée générale. L'organisme délibératif et le conseil directeur. Il peut déléguer l'exécutif.
<b>Contributions financières</b>	Souscription de parts de capital et/ou contributions périodiques. Lorsque le membre quitte, il récupère ses apports financiers	Cotisations à payer périodiquement. Lorsque le membre quitte, les cotisations payées ne sont pas remboursées	Cotisations et/ou dons. Lorsque le membre quitte, les cotisations payées ne sont pas remboursées	Pas de cotisations

Source : LEVESQUE, B., 2003, « Mondialisation, démocratie plurielle, économie sociale et solidaire », *Économie et Solidarités, Hors Série, p. 103*

### 2.5. L'économie solidaire : une économie reposant sur la redistribution et la réciprocité

Composante spécifique de l'économie aux côtés des sphères publique et marchande, l'économie solidaire peut être définie comme l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel ; elle contribue ainsi à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens. Cette perspective a pour caractéristique d'aborder ces activités, non par leur statut (associatif, coopératif, mutualiste,...), mais par leur double dimension, économique et politique, qui leur confèrent leur originalité.

L'économie solidaire se caractérise par un ensemble de critères socio-économiques (elHidri, 2017):

- L'implication des usagers dans la conception et dans le fonctionnement des services,
- L'hybridation des ressources (ressources marchandes obtenues par le produit des ventes, ressources non marchandes émanant de la redistribution assurée par l'État, ressources non monétaires de l'engagement de personnes bénévoles ou de prêts en nature),
- Les circuits courts favorisant les échanges directs entre producteurs et consommateurs,
- L'identité éthique proche des grandes valeurs auxquelles se rattache l'économie sociale.

### 2.6. L'économie sociale et solidaire : Un nouveau modèle entrepreneurial au service de l'intérêt général

L'Économie Sociale et Solidaire regroupe l'ensemble des structures économiques dont le statut, l'organisation, le fonctionnement et l'activité sont basés sur les principes de la solidarité, de l'équité et de l'utilité sociale. Ces structures ont notamment pour objectif de favoriser la création d'emplois dans une perspective d'insertion et/ou réinsertion, ainsi qu'une plus grande cohésion sociale. Principalement constituées en associations, mutuelles, coopératives ou fondations, les entreprises de l'ESS

adoptent des dispositifs de gestion et décision participatifs et démocratiques, avec encadrement strict de l'utilisation des résultats financiers (pas de profit personnel, réinvestissement des bénéfiques).

L'économie sociale et solidaire étant en plein développement, elle suscite l'intérêt de nombreuses entreprises. Entrepreneuriat social et entrepreneuriat social font désormais partie des problématiques les plus questionnées par les entreprises (Baron and Hattab-Christmann, 2005).

Les coopérations entre ESS et économie traditionnelle se multiplient et se diversifient, au point que certains voient dans l'ESS l'émergence d'un nouveau modèle d'entrepreneuriat, capable de changer durablement la façon dont les entreprises (y compris les plus grandes) font du business.

L'Économie sociale met en évidence une « autre forme d'entreprendre » basée sur des caractéristiques et des valeurs communes que sont (Demoustier, 2002):

- La primauté de la personne et de l'objet social sur le capital,
- La défense et la mise en œuvre des principes de solidarité et de responsabilité,
- La conjonction des intérêts des membres usagers et de l'intérêt général,
- Le contrôle démocratique par les membres,
- L'adhésion volontaire et ouverte,

L'autonomie de gestion et l'indépendance par rapport aux pouvoirs publics, l'essentiel des excédents est destiné à la poursuite d'objectifs de développement durable, de l'intérêt des services aux membres et de l'intérêt général.

En somme, les objectifs de cette vision humaniste sont triples : adopter une approche plus sociale et plus solidaire de l'économie, avoir un impact direct sur les personnes et sur le territoire et enfin promouvoir le lien social et la justice économique des différents acteurs impliqués.

L'économie sociale et solidaire joue un rôle pionnier dans la réponse aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux, elle est un élément majeur du processus continu de réforme et de régulation à l'œuvre dans notre société.

Face aux problèmes économiques et sociaux liés à la résorption du chômage, aux nouvelles formes de pauvreté et à la dégradation de l'environnement, l'économie sociale et solidaire qui recouvre les associations, les mutuelles et les coopératives, se caractérise par une gouvernance démocratique, une gestion solidaire, un partage égalitaire des salaires et des profits et des finalités sociales.

Les jeunes entrepreneurs présentent plusieurs caractéristiques; l'innovation, la créativité, la détermination, la prise de risque etc., et désirent d'apporter un changement positif face aux problèmes auquel notre société est confrontée, d'où vient la naissance des projets partagés dont le sens est donné par ses promoteurs qui créent ainsi un espace de réciprocité et un potentiel d'émancipation collective. Enfin, ils construisent leur propre modèle économique (Demoustier, 2004).

### **3. L'Économie Sociale et Solidaire en Algérie : Quel constat ?**

En Algérie, la culture de solidarité, d'entraide et de travail collectif a toujours fait partie des pratiques des populations locales. Toutefois, l'émergence de l'économie sociale et solidaire sous une forme structurée et organisée a permis de favoriser la création et le développement de nouveaux projets en remettant au centre des modèles de l'émulation, du partage et de coopération.

L'Algérie demeure un pays où la culture de solidarité, d'entraide et de travail

Collectif a toujours fait partie des traditions et des pratiques des populations locales des différents territoires de l'Algérie. Fortement inspirée de l'Islam (Mustapha and Abdellah, 2011) :

- Les biens inaliénables Wakf et les biens communs Habous
- L'assemblée coopérative de la Touiza et les Tiwizi
- L'assistance sociale de la Zakat
- Les actions collectives Tachemli
- Les infrastructures millénaires foggaras

### **3.1. Les trois valeurs de l'ESS en Algérie**

L'ESS s'appuie sur des valeurs universelles ancrées dans la culture de chaque pays

- **Equité** : «A chacun selon son mérite, a chacun selon son engagement»

Cette valeur d'équité, différente de l'égalité, est fondamentale, elle distingue par exemple les coopératives des associations mais également de toutes les formes d'égalitarisme qu'il soit idéologique ou religieux. En effet, le traitement de chaque sociétaire est effectué selon son engagement économique d'une part, mais aussi selon son mérite, ses apports et sa contribution à l'apolitique de qualité d'autre part.

- **Solidarité**: «Tous pour chacun, chacun pour tous»

Cette valeur s'exerce d'abord entre générations, pour l'accueil et le soutien aux jeunes sociétaires mais aussi la transmission de l'outil collectif enfin de carrière. La solidarité s'exerce aussi entre filières, à travers le mécanisme de péréquation qui permet aux filières de se soutenir mutuellement selon les aléas du marché ou du climat. En fin la solidarité entre territoires en appliquant par exemple un cout unique de collecte ou de livraison quelle que soit la distance ou les difficultés d'accès.

- **Transparence**: «une maison de verre»

L'entreprise sociale et/ou solidaire doit mettre à disposition des sociétaires (propriétaires collectifs de l'entreprise) toutes les informations techniques, organisationnelles, financières nécessaires à leur bonne information. Chaque réunion d'instance doit être précédée de la mise à disposition des documents attachés à l'ordre du jour; à tout moment les sociétaires peuvent demander accès aux PV d'AG et documents comptables consolidés, comprenant le rapport du commissaire aux comptes.

### **3.2. Le rôle de l'Etat dans la promotion de l'ESS**

La période allant de la fin des années soixante jusqu'au milieu des années quatre-vingt a permis un développement significatif du réseau d'infrastructures éducatives et sanitaires, et une création importante d'emplois. Une politique sociale était mise en œuvre à travers divers actions: l'institution de la médecine gratuite, la démocratisation de l'éducation, le subventionnement généralisé des prix et l'édification d'un système de sécurité sociale. Ce contexte global a favorisé la prise en charge d'une partie importante des besoins sociaux (MERYEM GHEZAL 2018).

L'édification d'un système de sécurité sociale : La sécurité sociale est un système complet de protection sociale destinée à garantir les travailleurs et leur famille contre les conséquences des risques sociaux entraînant généralement soit des dépenses supplémentaires, soit une réduction des revenus et souvent les deux à la fois. Ces risques sociaux sont la maladie, la maternité, l'invalidité, le décès les accidents du travail les maladies professionnelles, le chômage, la vieillesse et les charges familiales



Les transferts sociaux : Les transferts de l'Etat traduisent sa politique sociale. Ils sont effectués soit sous forme d'aide sociale ou d'équipements sociaux collectifs au profit des populations les plus défavorisées, d'exonération d'impôts sur les revenus les plus faibles ou sous forme de soutien des prix de certains produits et services de base. Ils couvrent les actions en matière : assistance et solidarité à des populations particulières (handicapées, démunies, malades chroniques, victimes du terrorisme, enfants et femmes en détresse, âgées, anciens moudjahidine, titulaires de petite pensions ou d'allocation de retraite...). la prise en charge se fait soit au plan financier, soit au plan de l'hébergement ou de prestations dans des établissements spécialisés ; éducation (bourses, primes de scolarité, internat, transport scolaire, cantines, œuvres universitaires,...) santé (malades chroniques, fonctionnement de structures spécialisées, ...), emploi (dispositifs d'emplois d'attente, formation, mesures incitatives à la création d'emploi) ; logement : aides à l'accès au logement social, soutien à l'agriculture et aux prix de produits de large consommation (lait et produits céréaliers surtout) ; électrification rurale et de distribution publique de gaz.

Les dispositifs de création d'emplois (PAJE) : Ces programmes sont de deux types : les dispositifs d'emplois d'attente et les dispositifs de création d'activités.

a. Les activités déployées pour l'ESS dans PAJE

Le programme PAJE est le 1er programme spécifiquement dédié à la structuration et au développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Algérie afin de générer activités, richesses et emploi pour la jeunesse notamment.

Le PAJE est destiné à la réalisation d'un programme d'appui au développement et à la mise en œuvre des politiques nationales de la jeunesse et de l'employabilité des jeunes dénommé Programme d'Appui Jeunesse Emploi PAJE.

Ce programme intervient aux niveaux central et régional dans quatre wilayas pilotes (Annaba, Béchar, Khenchela et Oran).

Ce plan se structure en trois composantes, à savoir, le renforcement de l'inter-sectorialité et des partenariats dans la mise en œuvre de la Politique nationale de la jeunesse, l'appui à la création d'activités favorisant l'employabilité et la structuration de l'économie sociale et solidaire et enfin le renforcement de l'accompagnement des jeunes en vue d'une meilleure insertion socioprofessionnelle

### **3.3. Défis pour une ESS adéquate et compatible**

L'ESS en Algérie se heurte à de nombreux défis tels que l'absence d'un cadre juridique réglementant le secteur. Ces défis se remontent pour arriver à un cadre légal et réglementaire adéquat et compatible, pour concevoir et implémenter un cadre réglementaire qui définit l'entreprise sociale et reconnaît les composantes de l'ESS.

Dans un contexte de chômage élevé et de tension sociale, l'entreprise sociale génère de revenus et de l'emploi, tout en ciblant des problèmes sociaux et environnementaux urgents (Olivier RIVES, 2018).

Il conviendra de clarifier les indicateurs de mesure du retour social et financier de l'entreprise sociale en Algérie.

Le cadre légal et fiscal spécifique aux entreprises sociales et autres composantes de l'ESS devra prendre en compte leur rôle « hybride » du secteur, qui joue un rôle complémentaire au service public, tout en générant des revenus.

Il est préférable d'instituer une composante de suivi composé de représentants du secteur de l'ESS et des Pouvoirs Publics et privés. Cette composante aurait pour mission de suivre l'évolution de ce nouveau secteur d'activité et de proposer des adaptations et actions à entreprendre.

En plus, les autorités d'Etat doivent mettre en œuvre un plan d'éducation et de sensibilisation à l'ESS dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle et améliorer la capacité de formation et de recherche liée à l'économie inclusive, à l'entreprise sociale et la responsabilité sociale et éthique de l'entreprise.

Encourager la mise en place d'incubateurs sociaux et de services dédiés au support de l'Entreprise Sociale, particulièrement dans les zones défavorisées. Le lieu peut devenir une plateforme de rencontre et d'échange.

Définir la distinction des investissements à impact social dans des entreprises en Tunisie et les favoriser par des avantages fiscaux pour encourager le financement des entreprises sociales.

Favoriser l'accès des produits de l'ES aux marchés en multipliant les canaux de commercialisation des produits de l'ESS par l'organisation des salons et des marchés itinérants, l'encouragement du commerce équitable, renforcement et organisation des acteurs.

Mettre en place d'un dispositif d'accompagnement et d'encadrement notamment par un accompagnement pré-crédit et un accompagnement post-crédit tout en identifiant les relais d'accompagnement ; susciter l'émergence d'acteurs de référence en ESS en favorisant l'émergence d'acteurs de référence, ainsi l'encouragement du groupement des coopératives en unions de coopératives en réseaux régionaux de l'économie solidaire.

Mettre en place un environnement favorable au développement des initiatives de l'ESS en vue : d'améliorer le cadre juridique des coopératives par la mise en place d'un cadre juridique attractif, de mettre en place un cadre institutionnel efficace, et développer des outils de financement par la création des outils de capitalisation et de financement adaptés.

Favoriser l'émergence des initiatives de l'ESS sur les territoires en menant des diagnostics territoriaux participatifs par l'élaboration des cartes des potentialités territoriales, ainsi en élaborant des plans d'action territoriaux intégrés.

Faciliter l'accès à la couverture médicale et la sécurité sociale par la facilitation d'accès des membres des entreprises de l'ESS et leurs familles à la couverture sanitaire et développer des outils de suivi et d'évaluation, de veille stratégique, de communication et de partenariat ce qui revient à développer l'innovation et amélioration de la connaissance de l'économie sociale par la mise en place d'un observatoire de l'ESS.

Vulgariser et promouvoir les pratiques et les valeurs de cette économie par le développement de la communication institutionnelle.

Développer de la coopération dans le domaine l'ESS par le développement du partenariat au niveau national et international.

Définir un cadre légal efficace pour réglementer et encourager la Responsabilité Sociale de l'Entreprise.

Cette approche permettra de diminuer la destruction de manière irréversible du milieu naturel, la surexploitation des ressources naturelles ou l'exclusion d'une partie de la population des fruits du développement.

Encourager des partenariats public-privé entre entreprises et agences publiques (partage de moyens, transferts de compétences) pour la résolution des défis sociaux-environnementaux de grande échelle.

Mettre en œuvre un renforcement de la législation de la micro-finance, de manière à favoriser le développement des institutions de microcrédit. Le renforcement de cette législation devra notamment avoir pour objectif de développer la concurrence et l'innovation, tirer les taux d'intérêt vers le bas, et améliorer l'accès aux crédits, assurances, et autres services financiers pour les citoyens aux revenus modérés.

Dans une nouvelle économie plurielle, ou l'Algérie est confrontée à la diversification rapide de son économie, l'ESS à toute sa place.

L'ESS peut en Algérie incarner les courants porteurs du développement durable:

- Entrepreneuriat collectif
- Economie collaborative
- Commerce équitable
- Economie circulaire
- Finance solidaire
- Economie verte
- Ecotourisme

L'économie sociale et solidaire vise à créer de nouveaux alternatifs aux transformations économiques, sociales et environnementales, ses organisations n'hésitent pas à s'investir dans des champs peu rentable et elles sont prêtes à déployer des efforts considérables pour produire des biens et des services dont la valeur est d'autant plus grande que chacun en bénéficie.

Les principes de l'économie sociale et solidaire offrent la possibilité aux jeunes entrepreneurs de créer des modèles innovants et des modes de production et de consommation plus équitables, plus respectueux de l'environnement et plus intégrateurs dans le plan social.

#### **4. CONCLUSION :**

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe les activités économiques dont l'objectif principal, bien avant le profit, est de répondre aux besoins d'une catégorie, souvent défavorisée et marginalisée de la population. Les entités qui exercent dans le domaine de l'ESS sont généralement des associations, des mutuelles, des coopératives ou encore des fondations, mais peuvent également être des entreprises. Ces entités sont mues par les valeurs de solidarité, privilégiant l'homme au capital, au service d'un projet collectif d'utilité sociale. Les acteurs de l'ESS posent un autre regard sur les enjeux, suscitant de nouvelles approches. Cherchant à allier finalités sociales et économiques dans un monde qui distingue généralement entre développement économique et développement social, l'économie sociale et solidaire est ainsi « une autre façon d'entreprendre, fondée sur des valeurs comme le bénéfice à long terme, la primauté des personnes sur le capital, et le respect de l'environnement.

L'Economie Social et Solidaire constitue un vrai pilier pour le développement humain du pays via le commerce équitable, son fort potentiel pour un secteur en phase de structuration, vise à rééquilibrer le rapport entre producteur et consommateur parfois malmené. L'objectif de base de l'ESS est de recréer du lien social dans les échanges économiques pour replacer l'être humain au cœur des préoccupations de l'économie. Ce projet socio-économique s'est construit en réaction à la dépersonnalisation des neuf échanges marchands et à l'incapacité de l'économie de marché à réduire les inégalités de richesses et à répondre aux besoins des plus pauvres, que ce soit au niveau national ou international. Nous retiendrons ici deux principes de base de l'ESS : recréer du lien social dans les échanges marchands, en introduisant notamment des rapports de réciprocité entre les individus, et agir pour le développement local dans une logique de proximité entre les individus, les organisations privées et les organismes publics.

## BIBLIOGRAPHIE

- AHROUCH, S. 2011. Les coopératives au Maroc: enjeux et évolutions. *Revue Internationale de l'Economie Sociale*, 90, 23.
- BARON, C. & HATTAB-CHRISTMANN, M. 2005. Économie solidaire et nouvelles formes de gouvernance au Sud: Les associations de développement local au Maroc. *Revue internationale de l'économie sociale: Recma*, 70-93.
- DEMOUSTIER, D. 2002. L'économie sociale et solidaire: s' associer pour entreprendre autrement. *Presses de l'Université du Québec*.
- DEMOUSTIER, D. 2004. *Economie sociale et développement local: colloque franco-québécois, 9, 10 et 11 décembre 2002: cahier*, Editions L'Harmattan.
- ELHIDRI, D. 2017. L'Économie Sociale et Solidaire : Un Levier pour une Révolution Economique. Tunisie: Center for Applied Policy Research.
- ENJOLRAS, B. 2008. Fondements normatifs des organisations d'économie sociale et solidaire et évaluation du point de vue des politiques publiques. *Economie et solidarités*, 39, 14-34.
- FRIOUA NARDJES , S. A. 2018. La création des entreprises dans le cadre de l'économie sociale et solidaire: présentation des modèles innovants par de jeunes entrepreneurs. In: 2, U. D. B. (ed.) *Colloque international Economie équitable et solidaire entre enjeux économiques et équité sociale*. Algérie.
- JEANTET, T. 2006. Economie sociale: la solidarité au défi de l'efficacité. *Etudes de la documentation française*, 13-175.
- LEVESQUE, B. 2003. Mondialisation, démocratie plurielle, économie sociale et solidaire. *Économie et Solidarités*, 103-121.
- LOQUET, P. 2004. *L'économie sociale et solidaire au service d'un projet de territoire*, La Lettre du cadre territorial.
- MERYEM GHEZAL , L. K. 2018. La création des entreprises dans le cadre de l'économie sociale et solidaire: présentation des modèles innovants par de jeunes entrepreneurs. In: 2, U. D. B. (ed.) *Colloque international Economie équitable et solidaire entre enjeux économiques et équité sociale*. Algérie.
- MUSTAPHA, C. & ABDELLAH, B. 2011. Le rôle de l'État dans l'économie sociale en Algérie. *Revue internationale de l'économie sociale: Recma*, 16-19.
- ZOHEIR, H. A. 2018. La création des entreprises dans le cadre de l'économie sociale et solidaire: présentation des modèles innovants par de jeunes entrepreneurs. In: 2, U. D. B. (ed.) *Colloque international Economie équitable et solidaire entre enjeux économiques et équité sociale*. Algérie.